

transports

Cacophonie autour des deux lignes à grande vitesse

Selon deux élus communistes, la LGV Poitiers-Limoges serait remise en cause ainsi que les bretelles de raccordement de Tours-Bordeaux à Maillé et Migné.

L'information est très sûre, assurent Paul Fromonteil et Jean-Jacques Guérin, élus communistes à la Région Poitou-Charentes, elle vient d'un haut fonctionnaire parisien qui a travaillé avec Gayssot. Le vice-président et le conseiller régional annoncent que les « bretelles de raccordement de Châtellerauld-Nord et celle de Poitiers-Nord (la bretelle de Maillé et celle de Migné-Auxances) seraient définitivement abandonnées ainsi que la liaison TGV Limoges-Poitiers ». Ce qui entraînerait des consé-

quences importantes : « Seuls les TGV, rapporte Paul Fromonteil, ayant des arrêts en gares de Poitiers et de Châtellerauld emprunteraient la ligne actuelle, destinée à devenir une autoroute ferroviaire pour le transport de marchandises depuis Lille jusqu'à Bilbao ». Dans ces conditions, Poitiers ne sera plus une gare d'importance sur un trajet international. Et perdrait de facto son statut de nœud ferroviaire. La colère des deux élus communistes est également motivée par la demande de l'État de

participer au financement d'une ligne nouvelle n'ayant pas les raccordements nécessaires à la vitalité des gares. « Nous ne pouvons pas accepter le processus financier proposé par le gouvernement qui somme les collectivités territoriales et locales de payer avant d'avoir en main la totalité du projet. » La facture s'élève à 310 M€ pour les collectivités du Poitou-Charentes. Pas question de suivre cette ligne-là pour les deux élus régionaux qui ont écrit deux lettres, une au député maire (Nouveau Centre) de Châtelle-

rault, Jean-Pierre Abelin, et une autre au député maire (PS) de Poitiers, Alain Claeys. « Il faut, monsieur le maire, écrit Paul Fromonteil, avoir le courage de dire que si la promesse de ce désenclavement n'est pas tenue, rien ne peut justifier la participation financière du Châtelleraudais à un projet qui pénalise la gare et l'agglomération. » Identique correspondance épistolaire de Jean-Jacques Guérin à l'adresse du maire de Poitiers.

Didier Monteil

médias

Grève à la NR

Dans un contexte de crise pour l'ensemble de la presse, la direction de La Nouvelle République a présenté lundi dernier, au comité d'entreprise, un projet de restructuration du groupe, qui prévoit la suppression de 181 postes (sur 1.300), la fermeture de l'édition du Cher et, dans la Vienne, la mutualisation des moyens de Centre Presse et La Nouvelle République. En réaction, une partie des salariés, toutes catégories confondues, s'est mise en grève mardi et mercredi, bloquant la parution de nos titres. Nous prions nos lecteurs et annonceurs de bien vouloir excuser cette interruption dans le service que nous leur devons.

la phrase

« Supprimer la bretelle de Migné-Auxances reviendrait à mettre sur la touche la gare de Poitiers et ses 2,7 millions de voyageurs »

C'est Alain Claeys, député maire de Poitiers, qui le dit très fort. Il réagit à l'intervention des élus communistes au sujet des bretelles de Maillé et Migné-Auxances. « Les 2,7 millions de voyageurs sont en augmentation de 7 % par rapport à 2007. Cette croissance bénéficie à toute la région. Poitiers est, de très loin, la première gare TER du Poitou-Charentes. » Le même Alain Claeys rappelle que le 29 mai, la Communauté d'agglomération de Poitiers a décidé de financer la LGV Sud-Europe Atlantique à hauteur de six millions d'euros. Le même 29 mai, le conseil général (36 M€) et l'agglomération de Châtellerauld (4 M€) se prononçaient également pour le projet.

en débat

Les trois conditions de la CAP

En contrepartie de son engagement, la CAP avait posé trois conditions : prise en compte des demandes environnementales des communes traversées, versement de la compensation de la taxe France-Télécom et assurance que le barreau de Migné-Auxances soit bien réalisé. « Sur ce dernier point, nous avons un engagement écrit du préfet en date du 27 février. » Sur la LGV Sud-Europe Atlantique, pour le maire de Poitiers, il n'y a donc « pas lieu à polémique ». « Pas plus que sur la ligne Poitiers-Limoges, actée par le Grenelle de l'Environnement. »

repère

Tout dépendrait de la Région

La NR a contacté l'entourage très proche du secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, par ailleurs président du conseil général de Charente-Maritime, pour vérifier la véracité de ces informations. Selon cette source qui a interrogé, par téléphone, le ministre, ce dernier lui a confirmé que la ligne TGV Poitiers-Limoges est bien « programmée » car elle est inscrite dans le Grenelle de l'Environnement. En revanche pour les raccordements de Poitiers-Nord et de Châtellerauld-Nord, cette

même source rapporte les propos du secrétaire d'État en ces termes : « Le dossier est entre les mains de Ségolène Royal, présidente de la région Poitou-Charentes. » Et d'ajouter : « Si elle paie à hauteur de ce qui est prévu, les deux embranchements seront réalisés. Si la Région ne paie pas, les travaux ne s'effectueront pas » avant de conclure que « l'État n'attendra pas indéfiniment la décision de la Région Poitou-Charentes. Nous devons avancer. »

D. M.

à chaud

Ségolène Royal écrit à François Fillon

Dans une lettre datée du 19 juillet, Ségolène Royal a écrit au Premier ministre pour lui indiquer qu'elle avait trouvé le moyen de contribuer au financement de la LGV Sud Europe Atlantique. La Région interviendra via l'établissement public foncier de Poitou-Charentes : « Cet établissement peut acquérir les terrains d'assise nécessaires aux travaux de la LGV et participer à la réalisation de certains ouvrages complémentaires de la ligne nouvelle », explique Ségolène Royal avant d'ajouter, « vous comptez sur mon soutien

Monsieur le Premier ministre, non seulement vous l'avez, mais aussi celui des quatre départements et des agglomérations de la région. Je souhaite que la signature du protocole de financement ait lieu avant la fin du mois de juillet. » Sur les 310 millions d'euros demandés aux collectivités de la région Poitou-Charentes, cent millions sont attendus du conseil régional lui-même. Les conseils généraux et les agglomérations ont donné leur accord, à l'exception des Deux-Sèvres et de Niort.

••• Poitiers-Limoges : les opposants s'organisent

L'opposition des habitants du canton de la Villedieu-du-Clain au projet de la ligne à grande vitesse a franchi une nouvelle étape, mercredi soir, avec la création d'une association au nom sans ambiguïté : Collectif « Non à la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges. »

Réunis en amphithéâtre sur la pente herbue de la Maison pour tous de Nouaillé-Maupertuis, 250 opposants à la LGV, parmi lesquels les maires de plusieurs communes du canton, ont ainsi manifesté leur volonté d'organiser leur combat de façon plus visible et plus efficace.

« Il y a urgence à contester l'intérêt public et économique d'un tel projet qui reliera deux villes moyennes, sans arrêt intermédiaire, ni ferroutage, ni fret. Aucun intérêt pour les zones rurales traversées et défigurées pour lesquelles nous demandons l'accélération de la modernisation du TER actuel. Réseau



Une réunion à l'allure de garden-party.

ferré de France avoue même que ce sera la ligne la moins rentable du réseau ! », explique Nicolas Bourmeyster, le président de la toute nouvelle association Celle-ci prévoit de constituer un front de contestation tout le long de la LGV, de nombreuses associations et syndicats ayant déjà manifesté leur totale désapprobation au projet. La ligne la moins rentable du réseau RFF.

La ligne la moins rentable du réseau RFF

André Piteau, président de l'association Vivrenclain, tient à préciser : « Une seule rame TGV par jour fera le trajet Limoges-Paris en deux heures, le seul argument pour créer cette ligne. Les autres TGV mettront le même temps que s'ils empruntaient la voie ferrée actuelle Limoges-Orléans rénovée avec le système pendulaire (POLT). Ce sont d'abord les po-

litiques qu'il faut interpeller. » De toute évidence, la contestation ne fait que commencer.

Correspondant NR
Alain Massonneau

Contact : Collectif « Non à la Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges », communauté de communes de la Région de La Villedieu-du-Clain, 25, route de Nieuil, 86340 La Villedieu-du-Clain. Tél. 05.49.89.02.89.